

Comité Directeur 2025-2026

Membres élu·es lors de l'AG

Bureau



Esteban HANDEL
Président

- Réseaux & Plaidoyer
- Patrimoine
- Inter-commission

Nine MARTIN
Vice-Présidente

- Réseaux & Plaidoyer
- Lien SF et CI

Margot VIALA
(Nahélé)

- Vice-Présidente**
- Commission des conflits
 - Inter-commission
 - Politique CEE

Dominique DOUCET
Trésorier

- CAFé
- Correspondant·es CD régionaux
- Médailles
- Patrimoine

Chloé DJADAVJEE
Secrétaire

- CGVA
- Pilotage des OA

Le Bureau est élu par le Comité Directeur chaque année parmi ses membres. Il assure la continuité du travail du CD entre ses réunions et veille à la bonne mise en œuvre de ses décisions. Il prépare les ordres du jour, coordonne les travaux du Comité Directeur et suit l'exécution des actions votées. Il gère les affaires urgentes, accompagne le·la président·e dans la représentation de l'association et garantit la cohérence du fonctionnement général de l'association en lien avec l'Équipe Nationale et le·la Délégué·e Général·e.

Membres du CD



Philémon DEFAYE

- CME
- Réseaux & Plaidoyer
- Lien SF et CI

Clara CORTESI

- CGVA
- Cellule VSS
- Commission des conflits
- Pilotage des OA
- Commission des médailles

Titouan VIALA

- CAFé
- Patrimoine
- Politique CEE

Missions

Le Comité Directeur administre l'association entre deux Assemblées Générales.

Il met en œuvre les Orientations Associatives définies par l'Assemblée Générale, en lien avec l'Équipe Nationale et les responsables régionaux.

Il assure la gestion stratégique, politique et financière de l'association, et veille à la cohérence de son fonctionnement global.

Exemple d'actions

- Mettre en œuvre les Orientations Associatives décidées en AG
- Définir la politique générale de l'association en concertation avec les structures locales et nationales
- Voter le budget, arrêter les comptes et proposer leur affectation
- Nommer les responsables et trésorier·es régionaux, ainsi que les responsables nationaux des Services et Lieux Associatifs
- Déterminer la politique employeur des Éclaireuses Éclaireurs de France
- Suivre l'action de l'Équipe Nationale et du·de la Délégué·e Général·e
- Suivre et accompagner les équipes régionales

Composition :

- Entre 7 et 20 membres, élu·es pour 2 ans par l'Assemblée Générale,
- 10 membres élu·es sur une liste féminine, 10 sur une liste masculine
- Renouvellement par moitié chaque année (mandat renouvelable 4 fois)
- Membres âgé·es d'au moins 16 ans, avec un maximum de 10 mineur·es

Fonctionnement :

- Réunion au moins une fois par trimestre (en présentiel ou visioconférence)
- Décisions prises à la majorité des suffrages exprimés
- Le Bureau prépare les travaux du CD et veille à l'exécution des décisions



comite-directeur@eedf.fr



ÉCLAIREUSES + ÉCLAIREURS
DE FRANCE